—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, mardi 3 juin 2025

Une première en Mayenne : la Région présente deux cars Aléop rétrofités à motorisation électrique

La Région accélère la décarbonation de ses cars interurbains : ce lundi 2 juin à Laval, Daniel Gendry, conseiller régional, et Christophe Disier, Directeur de Kéolis Mayenne, ont inauguré deux cars diesel convertis à l'électrique en France par l'entreprise CBM, et désormais affectés sur les lignes Aléop 102 et 105, en Mayenne. La Région et ses partenaires transporteurs s'appuient sur l'expertise d'entreprises implantées localement, comme CBM, pour poursuivre la décarbonation de la flotte Aléop partout sur le territoire.

Le rétrofit électrique à batteries pour autocars : un investissement efficace à fort impact carbone Le rétrofit, qui consiste à remplacer le moteur thermique d'un véhicule par une motorisation plus propre, est un procédé moins couteux que l'achat d'un véhicule neuf, tout en décarbonant les mobilités. Développer le rétrofit électrique à batterie, c'est recycler l'approche de la mobilité électrique, tant au niveau des professionnels, des entreprises de transport que des collectivités. Dans une période de forte contrainte budgétaire, le rétrofit est une solution efficace pour continuer à accélérer la transition énergétique de la mobilité tout en maitrisant les finances publiques et privées.

Une stratégie régionale pour des transports décarbonés

Pour la Région, cheffe de file des mobilités, l'enjeu du renouvellement du matériel intervient à chaque nouveau contrat de délégation du service de transport public avec les transporteurs, en adaptant le cahier des charges régional pour favoriser l'utilisation de véhicules propres. Aujourd'hui la flotte de cars régionaux interurbains et scolaires compte 7 cars électriques, 10 cars hybrides électriques/Diesel, 120 cars au biocarburant, et 180 cars au Biogaz dont la moitié de cars scolaires, **soit 34 % de la flotte Aléop déjà composée de véhicules à faibles émissions.**

La flotte autocar de la Mayenne est la plus décarbonée à l'échelle des Pays de la Loire. En 2032, elle aura évolué vers 18 véhicules électriques dont 10 rétrofités, 33 GNV, et 28 à l'huile végétale oxygénée.

Keolis Mayenne réalise l'ensemble des services de transport des lignes régulières Aléop en Mayenne, soit 21 lignes régulières, mais également 2 services de lignes scolaires.

Le Groupe CBM, leader européen des pièces détachées pour bus, cars et tramways, basé au Mans, est expert dans la conversion électrique des cars diesel au travers de ses 2 filiales, Besset et Retrofleet, entreprise pionnière du rétrofit, dont le groupe est devenu en 2024 l'actionnaire majoritaire. Avec pour objectif de rester leader sur ce marché naissant, le groupe a consolidé son implantation en Pays de la Loire, avec l'ouverture en 2024 un d'un centre de transformation rétrofit en Métropole Nantaise, à Sainte-Luce-sur-Loire, après ceux de Goussainville (Ile-de-France) et Villeurbanne (Auvergne-Rhône-Alpes).

Les autocars rétrofités, c'est

- 200 km d'autonomie
- Un temps de conversion de 4 semaines (immobilisation du véhicule)
- Une durée de vie du moteur électrique sans entretien de 40 ans (en usage scolaire)
- Des solutions numériques intégrées pour le suivi de la flotte et l'optimisation de la consommation d'énergie
- Des solutions de recharges rapide ou lente et une maitrise du cout de recharge

CONTACT PRESSE
Elie Poupin : elie.poupin@paysdelaloire.fr — T. 02 28 20 65 34 / M. 06 99 16 10 76